

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2024/70 à 2024/75

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 19 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du treize juin deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – M. Alain GRILLET, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN – Mme Monique LEROY - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Valéria GRASSELLI – Mme Nouria BELAYACHI - Mme Isabelle CAMBIER – Mme Anne LEDUC - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - M. Romain FYVEY – Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN – M. Saïd BECHROURI - M. Joffrey LEROY – M. Philippe DUEZ - M. Nicolas GROSSE - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

Mme Muriel SERGHERAERT - Mme Cécile MESANS, Adjointes au Maire
Mme Martine PONCHANT – M. Philippe LEMIERE– M. Roger VICOT – Mme Catherine de RUYTER, Conseillers Communaux.

Madame Muriel SERGHERAERT a donné pouvoir à Madame Delphine BLAS
Madame Cécile MESANS a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE
Madame Martine PONCHANT a donné pouvoir à Monsieur Bouchta DOUICHI
Monsieur Philippe LEMIERE a donné pouvoir à Monsieur Michel VANHEE
Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE
Madame Catherine de RUYTER a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE
Du 19 juin 2024

DELIBERATION

2024 / 71 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A LA SECTION LOMMOISE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU TITRE DE L'ANNEE 2024.

Le CCAS coordonne l'action sociale municipale sur le champ de la solidarité et de la gérontologie et développe différentes actions pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

Les habitants de la commune y sont conseillés sur les droits sociaux, orientés vers les partenaires locaux ou directement pris en charge.

Il se mobilise spécifiquement dans la lutte contre l'exclusion (notamment aides alimentaires) et le soutien au logement (notamment des personnes âgées et des familles en difficultés).

Il gère également, au sein de deux budgets annexes financés et contrôlés par l'Agence de Régionale de Santé, un Service de soins Infirmiers A Domicile et un Accueil de Jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Afin de permettre au CCAS de mettre en œuvre et développer sa politique d'action sociale sur le territoire de la commune, la ville lui attribue chaque année une subvention ; celle-ci était de 1.358.000 € en 2023, à laquelle s'ajoutait une subvention complémentaire de 16.000 € pour financer des actions spécifiques en faveur de la santé.

Au budget primitif 2024 des crédits ont été prévus à hauteur de 1.413.100 €, intégrant au montant de base reconduit :

- La reconduction de ce financement complémentaire de 16.000 € ;
- Un financement des actions du nouvel Espace de Vie sociale à hauteur de 15.000 € ;
- Un financement de la politique d'aide sociale (plan de lutte contre l'exclusion) à hauteur de 14.100 € ;
- Un financement complémentaire des projets jeunesse (10.000 €).

La labellisation des Maisons de solidarités du Marais et de la Mitterie en Espace de Vie Sociale s'accompagne aussi d'un transfert de charges de masse salariale, pour un montant de 300.000 €, composé à la fois d'un transfert de postes et d'une mise à disposition de personnel, faisant l'objet d'un remboursement du CCAS à la Ville.

Par ailleurs, la cession des EHPAD Les Roses et Gilbert Forestier à l'AFEJI au 31 décembre 2021, si elle a considérablement soulagé les finances du CCAS de la gestion de ces budgets, n'est cependant pas sans impacter encore le budget actuel, par l'intégration sur le budget 2023

des résultats déficitaires à la clôture de ces budgets (- 485.350,60 €), par l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables (180.000 € sur le budget 2024), ainsi que par la prise en compte du risque de réintégration des agents partis en disponibilité auprès de l'AFEJI, risque provisionné à partir de 2024.

Ainsi, le montant de la subvention proposée au CCAS pour 2024 s'élève à 1.968.100 € et se décompose de la façon suivante :

- La reconduction du montant 2023 pour 1.379.000 € (subvention de base + financement complémentaire des actions santé) ;
- Le financement des actions nouvelles pour l'action sociale, la jeunesse et l'Espace de Vie Sociale, pour 39.100€ ;
- Le financement de la masse salariale de l'Espace de Vie Sociale, pour 300 000€, compensé d'une part par une économie sur le budget de la masse salariale de la Ville (80.000 €) et par le remboursement des agent mis à disposition (220 000€) ;
- Un financement exceptionnel de 250.000 € pour atténuer l'impact des conséquences budgétaires de la cession des EHPAD Gilbert Forestier et Les Roses à l'AFEJI.

Pour rappel, cette subvention est versée au CCAS de Lille qui est en charge de la reverser à sa section lommoise.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

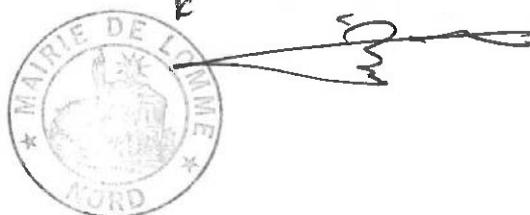
- ◆ **ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.968.100 € à la section lommoise du Centre Communal d'Action Sociale ;
- ◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants au chapitre 65, fonction 420, article 657363 - opération n°1052 – Code service NGA.

ADOpte A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme



Publié le : 08 JUL. 2024.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2023

SOMMAIRE

Introduction	1
Membre du Conseil d'Administration	2
Accueil de jour	3
Maison des Séniors	10
Service de Soins Infirmiers à Domicile	15
Action Sociale et Insertion	23
Epicerie Solidaire	30

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, le siège social du CCAS de Lomme est situé au 72 avenue de la République à Lomme où se trouve le service Action Sociale et Insertion.

Il dispose de 3 annexes :

- La Maison des Séniors, 103 Avenue de la République à Lomme
- L'épicerie Solidaire, 417 Avenue de Dunkerque à Lomme
- L'Accueil de jour et le SSIAD, 30 rue Anne Delavaux à Lomme

Le CCAS de Lomme n'a de cesse d'adapter ses politiques, son organisation et son fonctionnement au service des lommoises et des lommois avec agilité et souplesse.

Ce rapport d'activités met en lumière l'étendue des actions et des missions du CCAS à travers ses différents services afin d'assurer une prise en charge auprès de la population lommoise sur son territoire.

L'ensemble des dispositifs présentés dans ce rapport d'activités permet de mettre en lumière l'énergie mobilisée par les services du CCAS et ses agents. L'ensemble des acteurs et des partenaires jouent également un rôle essentiel, aux cotés de membres du Conseil d'Administration pour maintenir une solidarité locale.

Administrateur du CCAS

ADMINISTRATEURS	
NOMS	
M. CAREMELLE Olivier	Président du C.C.A.S de Lomme
Mme LEFEBVRE Claudie	Vice-Présidente du C.C.A.S de Lomme
M. GRILLET Alain	Vice-Président Déléguée du C.C.A.S de Lomme
Mme VENIAT Khadidiatou	Administratrice du C.C.A.S de Lomme Association Koeur Sala
M. MARCHAND Arnaud	Administrateur de Lomme Association CLAR
M. SURRANS Jacques	Administrateur de Lomme Association Bavard de la Délivrance
M. STAELENS Jean-Pierre	Administrateur de Lomme Association Amicale des locataire
M. DESLANDES Arnaud	Administrateur de Lomme
Mme STANIEC-WAVRANT Marie-Christine	Administratrice du C.C.A.S de Lomme

Accueil de Jour
pour personnes atteintes de troubles
neuro- dégénératifs
« Les Roses »

Les objectifs et missions de l'Accueil de jour

L'Accueil de jour se situe au 30 rue Anne Delavaux à Lomme.

L'Accueil de Jour est destiné à accueillir des personnes vivant à domicile, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, pour une ou plusieurs journées par semaine.

L'Accueil de Jour se veut être un relai, un répit à la prise en charge par la famille.

Il s'agit :

- d'accompagner les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée en leur proposant un panel d'activités adaptées ;
- d'assurer l'accompagnement psychologique des aidants ;
- de permettre aux aidants de souffler ;
- d'offrir une étape à mi-chemin entre le chez-soi et la vie en institution en permettant un temps d'adaptation et le retardement de l'entrée en institution.

Les missions et le rôle des professionnels de l'Accueil de jour sont :

- d'élaborer un projet individuel d'aide et d'accompagnement adaptés, en tenant compte de l'environnement social de chaque personne accueillie et du stade d'évolution de sa maladie ;
- de stimuler les fonctions cognitives au travers des activités de la vie quotidienne ;
- de savoir communiquer avec les personnes désorientées, y compris au travers de techniques de communication non verbales ;
- de repérer les modifications comportementales susceptibles d'être liées à une pathologie intercurrente ;
- de maintenir, voire restaurer, la capacité d'effectuer seul les actes essentiels de la vie, grâce à des aides appropriées ;
- de préserver ou rétablir les contacts sociaux de la personne ;
- de fournir des conseils aux familles, tant sur des aides techniques utiles au domicile, que sur des prestations auxquelles elles auraient droit (conseil et orientation) ;
- d'être à l'écoute des familles, les soutenir.

Le personnel de l'Accueil de Jour

L'équipe se compose de 6 personnes, soit 4,4 ETP :

- une Infirmière Coordinatrice (à 20%),
- une Aide Médico Psychologique, qui est aussi Assistante de Soins en Gériatrie,
- 2 Auxiliaires de Vie Sociale,
- deux aides-soignantes,
- une secrétaire (à 20%).

Remarque : l'Accueil de Jour accueille actuellement une auxiliaire de vie en immersion.

Des réunions d'équipe et de fonctionnement ont lieu régulièrement.

L'équipe est également amenée à recevoir régulièrement des stagiaires.

Les partenaires

L'accueil de jour travaille en partenariat avec :

La maison des Séniors, la médiathèque et la ferme pédagogique,
Le DAC Lille Agglomération
Le GHICL,
La maison des aidants de Lille,
Les différents accueils de jour de la métropole,
Les différents praticiens libéraux du secteur (médecins, kinésithérapeutes, IDE, orthophonistes, etc.).

Le bilan des activités 2023

En 2023, le nombre prévu de journées d'ouverture, (hors jours fériés et week-ends) était de 251 jours.

Pour l'année 2023 le taux d'occupation de l'accueil de jour est de 74%. Nous avons facturé **2250 actes**.

Bien que le taux d'occupation soit supérieur en 2023 qu'en 2022, à ce jour, il est encore difficile de revenir à la même activité qu'avant 2020, pour différentes raisons :

- Moins d'orientation de la part des réseaux de gérontologie et des centres mémoires
- Epuisement des familles et orientation plus rapide vers les EHPAD.

De ce fait, l'équilibre budgétaire de l'Accueil de Jour a de nouveau été impacté en 2023.

Les personnes accueillies :

En 2023, **40 personnes** ont fréquenté l'Accueil de Jour au moins une journée.

Dont **21 femmes** et **19 hommes**.

Il y a eu **18 sorties** et **16 entrées**. Avec l'évolution des troubles, les aidants sont en grande souffrance, une grande partie des sorties ont été orientées vers des EHPAD.

Le tableau ci-dessous, présente la répartition des personnes accueillies, selon leur GIR :

GIR	Nombre de personnes
Gir 1	0
Gir 2	22
Gir 3	13
Gir 4	5
Gir 5	1
Gir 6	0

Le GIR Moyen Pondéré s'élève à 629 pour l'année 2023. (En 2022 GIR à :656).

Répartition par âge :

Age	Hommes :	Femmes :
60 à 74 ans	4	2
75 à 84 ans	7	7
85 à 95 ans	8	8
Plus de 95 ans	1	3

La moyenne d'âge est de 84 ans en 2023 (82.5 en 2022)

Les aidants :

Le tableau ci-dessous représente le lien des personnes avec les aidants principaux :

Caractéristiques de l'aidant	Nombre de personnes
Enfants	19
Epoux	21
Tuteurs	1

Conditions de vie :

Parmi les 34 personnes accueillies, 16 vivent seules et 18 vivent accompagnées de leurs proches (enfants ou époux).

Projet d'animation et activités pour l'année 2023

L'animation à l'accueil de jour a plusieurs objectifs :

- Divertir, créer un espace de vie et de bien-être
- Restaurer l'estime de soi au travers d'activités relationnelles
- Maintenir le plus longtemps possible l'autonomie gestuelle, physique et intellectuelle
- Maintenir une vie sociale, l'appartenance à un groupe, et aussi éviter le sentiment d'exclusion en favorisant la communication et l'échange au travers des différentes activités
- Valoriser la personne en maintenant ou en restaurant l'estime de soi
- Partager des expériences de vie, des connaissances, se sentir utile
- Stimuler des capacités cognitives
- Développer un esprit créatif
- Égayer le quotidien et instaurer des moments de plaisir.

Les différentes activités

1/ Interventions à visée thérapeutique et relationnelle

Réminiscence

Cette activité permet de privilégier la mémoire autobiographique, les expériences vécues, la parole, les échanges. Différents thèmes ont été abordés : l'enfance, l'école, le mariage, les fêtes, l'évolution du mode de vie, la maison, les métiers.

Les différents supports utilisés pour cette activité sont : photographies, cartes postales, vieilles publicités, documents sonores et filmés, journal, quizz.

La réminiscence est un très bon outil pour valoriser la personne en fonction de ses capacités et ses potentialités.

Les activités avec des intervenants extérieurs

Nous avons remplacé l'intervention de l'art-thérapeute par différentes prestations d'intervenants extérieurs. Toutes les activités choisies et proposées s'adressent au potentiel des personnes et non à leur déficit

- Atelier poterie 8 séances/an
- Atelier danse sur chaise 2X par mois
- Chant 2X an

Médiation animale

Avec la Z'ane attitude à Frelinghien à raison d'une fois par mois.

2/ Interventions à visée de soins et de bien-être

- gymnastique douce et relaxation
- toucher massage et socio-esthétique

3/ Interventions à visée fonctionnelle

- travaux manuels : réalisation de décors en fonction des saisons
- activités de la vie quotidienne (mettre la table, vaisselle...).

4/ Interventions à visée ludique culturelle et sportive

- dessin peinture
- musique et chants
- jeux de société
- lecture
- sorties promenades /Expositions

5/ Interventions à visée environnementale

- aménagement des locaux (décoration en fonction des saisons)
- utilisation du jardin pour des jeux en plein air

6/ Activités pour les proches aidants

En 2023, les groupes de parole ont pu reprendre à raison d'une fois par mois le mercredi après-midi. Ces groupes sont très appréciés des aidants, dans la mesure où ils leur permettent d'échanger avec l'équipe et d'autres familles vivant la même situation, d'avoir des conseils, d'être écoutés, rassurés.

Différents thèmes ont été abordés : les aides financières, les troubles du comportement, le regard des autres sur la maladie, l'isolement, les solutions d'aides et de répit. Ces temps d'échange sont parfois douloureux pour les aidants mais c'est une façon pour eux de s'exprimer et de se libérer des difficultés qu'ils vivent au quotidien.

- Entretien ou rencontre sur demande à l'ADJ

- Activités festives : un après midi durant les fêtes de fin d'année a été organisé pour les aidants / aidés autour d'un spectacle de danse.

Ces moments sont très appréciés et les familles peuvent se rendre compte du travail effectué et des capacités de leurs proches malades.

A noter que les groupes de parole équipe /aidants se poursuivent une fois par mois et s'ouvrent aussi aux autres personnes Lommoises qui souhaitent avoir des renseignements /questionnement sur les maladies neurodégénératives

Un pique-nique a été organisé avec d'autres accueil de jour de la métropole.

Par ailleurs, il est remarqué que les personnes arrivent de plus en plus tardivement en Accueil de Jour avec des troubles déjà bien installés, des capacités moindres et des orientations plus rapides vers les EHPAD. On peut aussi constater un manque de participation des familles lors des rencontres proposées par l'équipe (nous avons annulé des rencontres par manque d'aidants inscrits).

Perspectives 2024

- L'infirmière coordinatrice passera le relai à la coordinatrice du maintien à domicile du CCAS pour se concentrer sur ses missions au niveau du SSIAD
- Souhait de l'équipe de poursuivre : Poterie- Danse sur chaise -Z'Ane attitude. Ces 3 activités sont très appréciées par les personnes prises en soin à l'Accueil de Jour.
- Collaboration avec une musicothérapeute à envisager
- Il s'agira également de remettre en question les groupes de paroles/réunions d'informations à destination des aidants, qui ne parviennent pas pour l'instant à s'ouvrir à un nombre plus important.
- (Re)faire connaître le service aux prescripteurs par une nouvelle communication
- Repenser le jardin afin qu'un espace « petit potager » adapté puisse être installé
- Une réflexion sur le changement du nom du service est à envisager



Maison des Séniors

Préambule :

Rappel : population âgée lommoise : 6 078 personnes de 60 ans et plus dont 2 166 de plus de 75 ans (données 2018 issues de l'Analyse des Besoins Sociaux).

La Maison des Seniors de LOMME en quelques chiffres :

- Plus de 11 400 contacts (4 300 appels téléphoniques + 7 100 accueils physiques) :
- Environ 3 900 seniors détenteurs de la carte Lille&Moi « seniors »
- Plus de 2 100 personnes ont participé au moins une fois à un temps d'animation
- 2 370 colis de Noël offerts et distribués
- 151 personnes accompagnées, 247 rendez-vous dont 194 visites à domicile
- 32 834 repas servis dans le cadre du portage de repas à domicile

Les missions :

- Accueillir, informer, renseigner, orienter les seniors et leurs familles ainsi que les personnes en situation de handicap quel que soit l'âge.
- Soutenir, accompagner les personnes âgées dans leur vie quotidienne avec une offre de services multiples et complémentaires.
- Accompagner la personne âgée dans son parcours de vie.
- Préserver une bonne santé voire la renforcer, reculer l'entrée en fragilité voire en dépendance.
- Soutenir et favoriser une vie sociale, un engagement citoyen.
- Créer, recréer, maintenir du lien – Rompre la solitude.
- Favoriser le bien vivre dans la cité.

Pour ce faire, la Maison des Seniors travaille en étroite coopération avec le réseau institutionnel en mobilisant les ressources et acteurs du territoire.

Pour mener à bien ses missions, la Maison des Seniors dispose d'une équipe de 6 agents aux profils différents et complémentaires ainsi que 3 agents affectés au portage de repas à domicile.

Les actions et projets :

Lutte contre l'isolement et/ou la solitude

- *Une offre de loisirs et d'animations variée et accessible*
 - Ateliers collectifs détente : 33 (ateliers créatifs, jeux animés)
 - Ateliers collectifs « apprendre » : 60 (anglais)
 - Convivialité MDE : 13 (repas, après-midis dansants, spectacles)
 - Sorties, visites, musées : 10
 - Séjour de vacances : 1
 - Activités diverses lors de la Semaine Bleue en octobre
- *Plan Canicule* : activé du 1^{er} juin au 15 septembre ; il permet notamment d'adapter et mettre en place les mesures de prévention et de porter une attention particulière aux

populations plus fragiles et/ou isolées. Cela se manifeste par la réalisation d'appels téléphoniques auprès de ces publics lorsque le niveau correspondant est déclenché. En 2023, 222 étaient inscrites sur la liste de vigilance. En revanche, aucun appel n'a été passé le niveau 3 du plan n'ayant pas été activé.

Préservation de son capital santé et de sa mobilité – encourager l'entretien de sa bonne santé

- Ateliers collectifs bien-être : 24 (sophro, yoga, eutonnie, gym mémoire, balade pédestre)
- Prévention routière
- Partenariat avec ILEVIA dans le cadre des rechargements des profils pour les seniors âgés de 65 ans et plus non imposables (tarif réduit).

Vivre « avec son temps », suivre l'évolution de la société :

- Ateliers numériques : 13 (initiation et à thème)
- Découverte de pratiques nouvelles

Préserver et favoriser le maintien à domicile :

- *Coordination du maintien à domicile*
 - Evaluer – Ouvrir des Droits
 - Accompagner le maintien à domicile

Qui dit coordination du maintien à domicile implique un travail partenarial avec les acteurs institutionnels (Conseil Départemental, CARSAT, CPAM, caisses de retraite, services de la Ville de LOMME), associatifs (Maison des Aidants, « petits frères des pauvres », associations caritatives locales, associations sportives et d'animations et d'aides à domicile), les réseaux tel que le DAC par exemple, les secteurs médicosociaux, médicaux et paramédicaux.

En 2023, on note un « rajeunissement » du public en situation complexe (alcool, refus de soins, minima sociaux), parfois pas encore retraité

– tranche d'âge : 60-69 ans. Puis suit ensuite la tranche + de 80 ans qui correspond à un vieillissement de la population à domicile.

- *Livraison de repas à domicile et veille sociale*

Service à destination des personnes âgées de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Ce service propose des repas 365 jours /an avec une livraison 5 jours sur 7.

Les repas sont élaborés, validés par une diététicienne et produits par la cuisine centrale de notre partenaire, la société API Restauration puis livrés au domicile par l'équipe des chauffeurs livreurs de la Maison des Seniors.

En livrant les repas aux domiciles, les chauffeurs assurent également une veille sociale afin de s'assurer que tout aille pour le mieux. En cas de doute ou de situation dégradée, un signalement est réalisé auprès du service administratif et social de la Maison des Seniors.

En 2023, 35 885 repas ont été servis avec une moyenne de 105 repas livrés par jour
Environ 135 seniors en file active concernés par ce service.

De janvier à décembre inclus 2023, 224 seniors ont bénéficié au moins une fois du service de portage de repas à domicile ; 62 personnes sont sorties du service (déménagement, état de santé amélioré, placement, décès, autre)

- *La téléassistance*

Système d'alerte à disposition de la personne fragilisée ou dépendante et/ou isolée qui apporte une véritable tranquillité d'esprit en lui proposant un lien « permanent » avec une équipe de surveillance disponible 24h / 24 et 365 jours sur 365. Ce dispositif discret est sécurisant tant pour le bénéficiaire que pour son entourage.

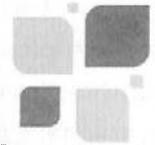
En 2023, le CCAS en tant que partenaire du Département a proposé le service de téléassistance de Mondial Assistance.

Ainsi, via ce prestataire, 253 raccords étaient effectifs au 31 décembre 2023.

Perspectives 2024 :

Au regard du vieillissement de la population et d'un contexte économique plus fragile :

- Maintenir les actions visant la préservation de l'autonomie voire de retarder l'âge d'entrée dans la fragilité en continuant à proposer des activités de mieux et bien-être, de maintenir une bonne condition tant physique que cognitive ;
- Poursuivre le travail et la transversalité avec les services tels que l'action sociale, le logement, l'accueil de jour et le SSIAD, la santé/proximité, la Maison du Citoyen ;
- Participer au Plan pour la justice sociale et la promotion des solidarités en proposant des activités adaptées et accessibles ;
- Renforcer notre accueil autonomie notamment les compétences relatives au champ du handicap (étoffer les connaissances dans le champ du handicap : acteurs, dispositifs notamment) ;
- Trouver une articulation cohérente et complémentaire avec les Maisons des Solidarités et le futur Equipement de Vie Sociale ;
- Améliorer les conditions matérielles notamment la mise en place du WIFI dans la structure en vue de simplifier les ateliers numériques et permettre aux usagers d'utiliser leurs propres matériels + améliorer les conditions d'intervention de nos partenaires.



**Service de Soins Infirmiers
à Domicile**

Préambule

Vivre le plus longtemps possible à son domicile est un souhait partagé par le plus grand nombre. Ce souhait est rendu possible grâce à l'aide et aux soins apportés par les services intervenant au domicile des personnes âgées et fragiles.

Dans le cadre de la politique du libre choix, qui vise à offrir aux personnes âgées l'ensemble des prestations nécessaires pour leur permettre de choisir de rester à leur domicile tout en bénéficiant des soins et de l'aide nécessaire pour préserver des conditions de vie de qualité, les services de soins infirmiers à domicile constituent le maillon indispensable à la chaîne des interventions auprès de ces personnes, notamment du fait de la coordination qu'ils assurent auprès de la personne.

Ils ont pour vocation, tant d'éviter l'hospitalisation, notamment lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile et ne relevant pas de l'hospitalisation, que de faciliter les retours à domicile à la suite d'une hospitalisation. Ils visent également à prévenir ou retarder la perte d'autonomie et l'admission dans des établissements sociaux et médicosociaux.

Les SSIAD mettent en œuvre, par leurs missions et leur organisation, une prise en charge globale et coordonnée des soins qui relèvent de leurs compétences. Cette prise en charge repose sur une évaluation des besoins de la personne, ainsi que sur l'élaboration d'un plan individualisé de soins. L'intervention réalisée par le SSIAD contribue à prévenir la perte d'autonomie, à limiter les incapacités et à lutter contre l'isolement.

Le SSIAD de Lomme :

Le Service de Soins Infirmier à Domicile (SSIAD) a été créé en août 1991, et est situé 30 rue Anne Delavaux à Lomme. La mission principale du service est d'intervenir à domicile pour dispenser des soins d'hygiène, de confort et de nursing aux personnes de plus de 60 ans résidant sur la commune de Lomme. Il est doté d'une capacité de 60 places.

Le SSIAD contribue au maintien à domicile des personnes âgées et intervient sur prescription médicale

Des infirmiers libéraux sous convention avec le SSIAD assurent les soins infirmiers techniques.

Les objectifs du SSIAD :

- Préserver ou restaurer l'autonomie de la personne soignée en favorisant sa participation aux soins, tout en respectant ses habitudes de vie, autant que possible,
- Favoriser le maintien à domicile,
- Eviter ou retarder l'entrée en établissement pour personnes âgées et/ou hospitalisées,
- Prendre en compte la douleur et la souffrance physique et morale,
- Favoriser le choix de vie de la personne et garantir ses droits et libertés,
- Participer à l'éducation et à la prévention auprès de l'utilisateur et de son entourage,
- Lutter contre l'isolement,
- Accompagner les personnes en fin de vie et soutenir leur entourage.

Bilan 2023

Le SSIAD a une capacité de 60 lits par jour.

Sur toute l'année 2023 : **76 patients** ont été pris en soins au moins une journée :

- 23 Hommes et 53 Femmes.
- Nombre d'entrées sur 2023 : 20
- Nombre de sorties sur 2021 : 26
- Nombre de demandes non satisfaites : 10

Les demandes non satisfaites sont justifiées soit par le manque de place dans le service au moment de la demande, soit par des demandes de personnes d'autres communes.

Les personnes sont alors orientées vers des associations d'aide à domicile ou vers des infirmiers libéraux assurant les toilettes. Nous mettons les personnes en liste d'attente et dès qu'une place se libère nous recontactons la personne.

Sur toute l'année 2023 : 21900 actes auraient dû être réalisés, le SSIAD a effectué 20551 actes à domicile.

Ce différentiel s'explique par des suspensions de prise en soins pour hospitalisation, sachant que nous maintenons la place un mois lorsque la personne est hospitalisée mais aussi par un déficit de personnel qui nous a obligé à retarder certaines entrées au SSIAD.

Le taux d'occupation du SSIAD pour 2023 est de : 94. %

La majorité des personnes sorties en 2023 du SSIAD sont entrées en EHPAD ou sont décédées.

Ci-dessous le détail des GIR des personnes accueillies sur l'année 2023 :

Gir 1 : 1
Gir 2 : 30
Gir 3 : 31
Gir 4 : 14
Gir 5 : 00
Gir 6 : 00

Le GMP pour l'année 2023 est de : 613

Répartition par Age :

Age	Hommes : 23	Femmes : 53
60 à 74 ans	5	5
75 à 84 ans	6	16
85 à 95 ans	11	27
Plus de 95 ans	1	5

La moyenne d'âge est de 85 ans (en 2021 elle était de 83.5).

Répartition par cohabitation :

Nombre de personnes vivant seules	Nombre de personnes vivant avec une personne de la génération suivante	Nombre de personnes vivant en couple ou avec une personne de la même génération	Total
47	7	22	76

Observations

Sur les 76 patients pris en soins sur l'année 2023 **40 patients** sont atteints de troubles cognitifs plus ou moins graves **soit 52 %** (contre 37 % en 2021, et 47% en 2022), ce qui nécessite pour l'équipe du SSIAD une prise en soins adaptée à ce public. En effet, les personnes atteintes de troubles cognitifs sont bien souvent dans l'opposition au soin et les soignants doivent prendre du temps pour négocier le soin, l'expliquer, l'amorcer, rassurer la personne... Pour les personnes atteintes de troubles cognitifs, l'équipe travaille en HUMANITUDE.

L'augmentation dans le service des personnes atteintes de maladies neurodégénératives a aussi une répercussion sur les facturations IDE, car pour la plupart, elles ont des prescriptions médicales pour préparation et distribution des médicaments par une infirmière, ce qui a un coût conséquent sur le budget (de 1 à 3 passages par jour).

Il est constaté la pérennisation des situations complexes des patients dont les actes sont onéreux et pour qui il n'est pas possible de faire un relais avec les HAD (patients diabétiques insulino-dépendants dont la prise en charge est onéreuse pour le SSIAD).

Il faut aussi tenir compte de l'augmentation du niveau de dépendance des personnes prises en soins qui sont de plus en plus âgées et qui souhaitent de plus en plus rester à leur domicile.

Le personnel

Composition de l'équipe :

1 infirmière coordinatrice titulaire

1 secrétaire à 80 %

7 aides-soignants à temps plein

5 aides-soignantes à 80%

1 aide-soignante à 60%

Soit 11,6 ETP aides-soignantes

Le SSIAD a aussi recruté, pour assurer la continuité du service, des remplaçants en CDD pour les périodes de vacances scolaires (juillet et août 2022).

Modalités de gestion de l'équipe :

Fort de son expérience, le SSIAD a conscience que l'une des difficultés du travail à domicile est de pouvoir développer des pratiques communes et de faire sens pour une prise en soin de qualité.

C'est pour cette raison que nous veillons à disposer dans notre organisation de travail de temps de réunion et de transmissions en équipe :

Tous les midis de 11h30 à 12h00 : transmissions équipe et infirmière coordinatrice pour évoquer les prises en soins

Une fois par semaine : synthèse dossier patient (PPI)

Une fois par semestre : réunion de fonctionnement

Les formations en 2023 :

Suite à un retour positif de l'ARS d'un appel à projet sur la qualité de vie au travail, l'ensemble de l'équipe du SSIAD a pu suivre des formations en rapport avec la qualité de vie au travail.

- Une session de formation d'une équipe d'ambassadeurs santé
- Une session de formation sur la prévention des Troubles Musculosquelettiques
- Une session de formation sur la gestion du stress et des émotions
- Et un accompagnement des ambassadeurs santé et du manager de la structure

Les stagiaires :

Au cours de l'année 2023, le SSIAD a accueilli 5 stagiaires, dont la durée moyenne de stage est de 175 heures (soit 5 semaines).

Les écoles conventionnées avec le SSIAD sont :

IFSI Georges Daumazon

IFSI Santélys

IFSI d'Armentières

Démarche qualité du service :

Le SSIAD développe une démarche qualité permanente et dispose de plusieurs outils :

- Des fiches d'évènements indésirables : recueil des évènements indésirables ; leur analyse nous permet de mettre en place des mesures correctives, permettant d'améliorer la qualité de l'accompagnement
- Des visites à domicile de l'infirmière coordinatrice soit à la demande de l'équipe, de la famille ou en cas de retour d'hospitalisation
- Des temps d'échange : les temps de réunions, de transmissions et de formation favorisent une dynamique d'équipe
- Des temps de travail et d'échange sur les projets personnalisés individuels
- Des temps de soins de confort auprès des personnes âgées.

Le SSIAD, à chaque entrée de patient, remet à la personne ou sa famille les documents conformément à la Loi 2002-2 :

- Le livret d'accueil
- Le règlement de fonctionnement
- Le document individuel de prise en charge
- La charte des droits et libertés
- Le projet de service

Bilan de l'année 2023

Nous pouvons observer une augmentation sur 2023 de la moyenne d'âge des personnes prises en soins dans le service, passant de 83.5 à 85 ans cette année et aussi une augmentation du taux des personnes prises en soins présentant des troubles cognitifs.

En 2023, le SSIAD de Lomme a effectué 20551 actes avec un taux d'occupation de 94%.

Nous avons fait face sur l'année 2023 des difficultés de recrutement avec des périodes où nous avons dû retarder des entrées par manque de personnel soignant.

C'est une réalité que de nombreux SSIAD vivent depuis la crise sanitaire il est très difficile de recruter des aides-soignants.

Formation des équipes très appréciée en 2023 suite à un appel à projet de l'ARS, ayant pour thématiques :

- * Gérer son stress et ses émotions
- * Gestes et postures
- * Ambassadeur santé

Le SSIAD a répondu à un nouvel appel à projet Qualité de Vie au travail pour 2024

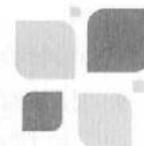
Travail et réunions sur la réforme des services autonomie à Domicile avec accompagnement du cabinet stratélys.

Perspectives 2024

- Poursuivre le travail en collaboration avec les différents partenaires médico-sociaux
- Continuer à travailler selon la méthode gineste Marescotti, réfléchir sur la prise en soin des personnes atteintes de troubles cognitifs qui représentent pour 2023 52% des patients du service, en s'appuyant sur l'Humanitude
- Travailler sur le projet de déménagement du SSIAD qui doit avoir lieu pour fin 2024 avec la fin du Bail signé avec l'AFEJI
- Nécessité pour le SSIAD de l'intervention d'un ergothérapeute : à raison de 2 demi-journées par mois, pour préconiser des solutions techniques à domicile, conseiller sur l'aménagement du domicile, conseiller l'équipe à une bonne pratique gestuelle.

En effet, nous avons de plus en plus de personnes qui nécessitent des manipulations/transferts avec des problématiques d'aménagement du domicile, l'intervention d'une prestation en ergothérapie serait un plus pour les agents mais aussi pour les personnes âgées prise en soins au SSIAD

- Travailler et réécrire les différents documents de la loi 2020-2 (Document individuel de prise en charge, livret d'accueil et règlement de fonctionnement)
- Poursuite des formations (Formation AFGSU, et Qualité de vie au travail).
- Travail sur la nouvelle réforme des services à Domicile/ Prise de contact et organisation de réunion avec des SAD des conventions SSIAD devant être signées dès janvier 2025.
- Préparer le déménagement du SSIAD.



Service Action Sociale et Insertion

Rappel

Les compétences et missions obligatoires sont les suivantes :

- Instruction administrative des dossiers d'aide sociale : demandes de prise en charge au titre de l'aide sociale, de l'aide à domicile ou de l'aide à l'hébergement PA/PH
- Domiciliation : le CCAS procède à la domiciliation des personnes sans résidence stable ayant un lien avec la commune pour disposer d'un justificatif de domicile et d'une adresse pour recevoir du courrier administratif. Elle permet de faire valoir certains droits et prestations
- Analyse des besoins sociaux : le CCAS a obligation de procéder à une analyse des besoins sociaux de la population. Elle constitue un outil de connaissance et de compréhension de la situation sociale de la commune. Elle permet d'identifier les problématiques, les réponses existantes, les points de vigilance et/ou d'aggravation...L'analyse des besoins sociaux est un véritable outil d'aide à la décision pour les élus locaux.

Dans le cadre du dispositif d'aide sociale facultative, le CCAS peut délivrer des aides financières (secours, chèques d'accompagnement personnalisé) ayant vocation à répondre ponctuellement aux besoins des personnes en difficulté afin notamment de leur permettre de faire face aux dépenses de première nécessité (alimentation, hygiène, énergie ...).

Contexte 2023

Il est à préciser que ce rapport d'activité n'est pas exhaustif notamment au vu de la cyberattaque mais également au vu du sous-effectifs temporaire au sein du CCAS de travailleurs sociaux, agent d'accueil et administratif et départ de la chef de service.

Composition du service Action Sociale et Insertion

Sous le pilotage du Directeur du CCAS, le service comprend :

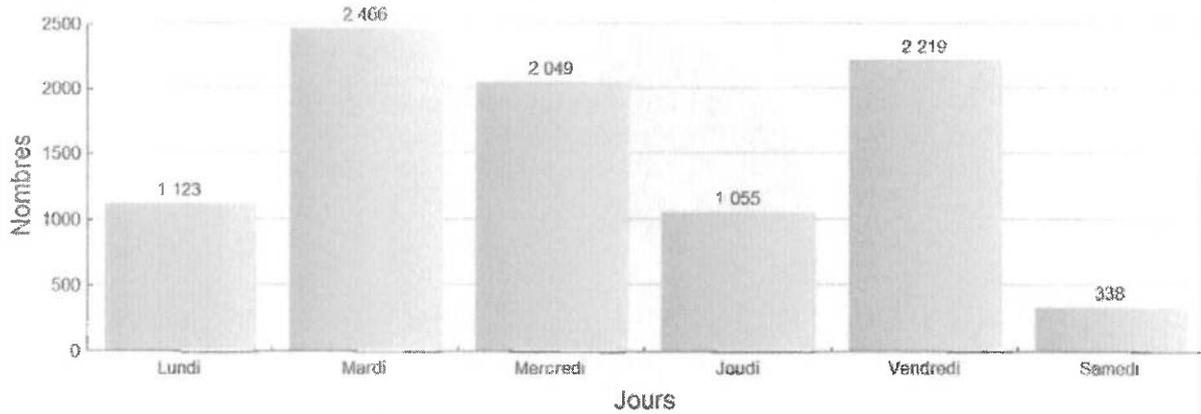
- 1 Responsable du service Action Sociale et Insertion (poste vacant entre 01/09/2023 au 01/03/2024)
- 4 agents d'accueil et administratif
- 4 travailleurs sociaux (3 CESF et un éducateur spécialisé)

La Conseillère d'Insertion Professionnelle PLIE a quitté le service au 30/06/2023 pour intégrer le service Lomme Entreprendre, mais poursuit ses missions.

Chiffres et données (non exhaustifs en raison de la Cyber attaque) 2023

9250 personnes accueillies. Cette répartition varie en fonction du jour :

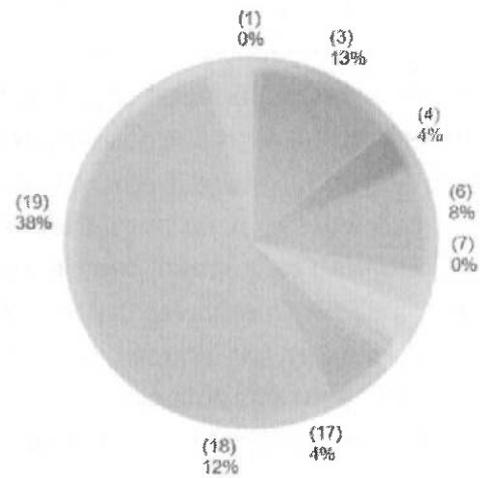
Accueils par jour de la semaine



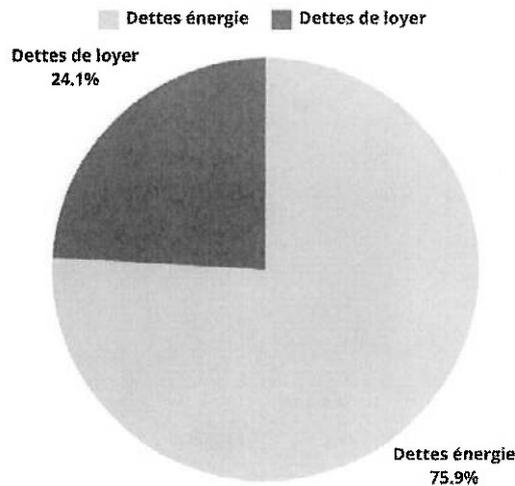
Les motifs pour ces accueils sont divers :

Motifs de visite

Motifs de visite	Nombres
(1) appel pour LILLE	4
(2) Convocation CER	69
(3) Courrier Election domicile	1 208
(4) Demande Aide Fac	364
(5) Demande Aide Légale	38
(6) demande de rdv	725
(7) demande d'info ou de rdv PCB	2
(8) Demande Election Domicile	184
(9) distribution CAP	281
(10) Emploi PLIE	103
(11) Information et dossier MDPH	181
(12) Mutuelle	42
(13) Permanence ASF	101
(14) Permanence DOM	55
(15) rdv numerique	67
(16) rechargement ESS	494
(17) Remise de documents	372
(18) Rendez vous divers	1 101
(19) Renseignement divers	3 526
(20) Non renseigné	364
Total	9 281



En parallèle, le service action sociale et insertion a envoyé 328 courriers aux habitants lommois à la suite de différentes dettes :



Les missions du Service Action Sociale et Insertion

Pour les agents d'accueil et administratif :

- Accueil téléphonique, physique et gestion des mails
- Information, orientation, prise de rendez-vous
- Réception et tri du courrier (arrivée, départ)
- Rédaction, enregistrement et suivi des courriers de mise à disposition du CCAS dans le cadre des conventions partenariales liées au traitement des impayés énergies, d'eau, enquête assignation, courrier bailleur, impayé de loyer, ...
- La domiciliation avec la prise de rendez-vous, l'instruction et la création des dossiers papiers et numériques, le suivi avec un TS sur les renouvellements, prolongations, radiations des domiciliés.
- Régisseur épicerie solidaire et CAP
- Instruction des dossiers d'aide sociale facultative (ASF) et légale :
Concernant les dossiers ASF, les agents d'accueils savent interpréter et analyser des documents, établir des budgets et échanger avec l'équipe des TS sur certaines situations.
- Participation active à la pré commission, sont en appui à la prise de décisions des TS sur les accès, ajournements ou rejets.

Les agents d'accueils du CCAS de Lomme établissent un « 1er diagnostic » de l'utilisateur se présentant au service de l'Action Sociale. En effet, au-delà de l'accueil de 1er niveau, ils peuvent :

- Renseigner l'utilisateur,
- L'orienter efficacement
- Répondre à ses besoins tant qu'ils entrent dans leur domaine de compétence, ils ont un esprit d'analyse et ne sont pas uniquement des exécutants.

L'une des forces et particularités concernant le service de l'action sociale et insertion est le travail collaboratif, l'échange et les connaissances nécessaires en matière de social.

Pour les travailleurs sociaux :

L'équipe est composée de 4 travailleurs sociaux (3 CESF et 1 éducateur spécialisé) polyvalents. Elle amène une spécificité et une expertise à chaque évaluation de situation. Les missions sont les suivantes :

- Accompagner, dans leurs démarches les personnes et familles confrontées à des difficultés économiques, administratives, familiales, d'insertion, de santé et de logement
- Contribuer à créer les conditions permettant aux personnes accompagnées d'être actrice de leur développement, de renforcer leurs liens sociaux et faciliter leur insertion
- Contribuer par sa connaissance du territoire et des populations à l'analyse de l'évolution des besoins sociaux
- Mettre en place et participer à des actions collectives susceptibles de prévenir les difficultés sociales rencontrées par la population lommoise.
- Assurer un accueil social généraliste et un accès aux droits des personnes et des familles
- Identifier la demande et le mode d'intervention approprié
- Apporter écoute, soutien et indication des moyens susceptibles d'aider les usagers en tenant compte de leurs potentialités, de celles de leur environnement social et familial, en mobilisant les droits sociaux
- Assurer le relai vers les institutions compétentes lorsque nécessaire
- Réaliser des évaluations de situations dans les domaines de la prévention, de la lutte contre les exclusions à travers des entretiens sociaux et des visites à domicile
- Contractualisation dans le cadre de dispositif RSA/CER sous-préfecture
- Contribuer au fonctionnement général du service et à la qualité des prestations
- Rédiger des écrits professionnels, argumentés, objectivés et communicables (note, bilan, rapport).
- Mobilisation des partenaires professionnels pour la résolution des problématiques soulevées par les situations

Actions et projets :

- Règlement ASF 2023 : frais obsèques ; aide mobilité ; aide déménagement ; chèques services énergie

Lutte contre la précarité énergétique et dette de loyer :

- Conventions fournisseurs : EDF / ENGIE / ILEO (chéquier ILEO) + CAF + CPAM
- Participation CVS
- Prévention des impayés : courriers bailleurs et courriers EDF et ILEO
- Lien avec la préfecture concernant les expulsions : enquête assignation ; CQL concours force publique

- Travail partenarial : Mission Emploi et handicap, PLIE, rebond, Maisons Nord Solidarités
- Référents RSA /PDI
- Labellisation PCB

Précarité énergétique :

Action financée par le Département (en cours de renouvellement). Accompagnement de 10 foyers Lommois. L'accompagnement se traduit par :

- Visite à domicile d'un évaluateur du Service Habitat Logement et d'un travailleur social du Service Action Sociale et Insertion au domicile des familles orientées. L'objectif est de livrer une première information sur les éléments du bâti pouvant être améliorés. Son action se conclut par l'établissement d'un pré-diagnostic sur les travaux nécessaires à réaliser afin d'améliorer le logement.
- Préconisations données aux familles sur le bâti, des travaux à réaliser.
- Accompagnement des personnes dans la finalisation de démarches liées aux interventions techniques.
- Aides financières exceptionnelles allouées aux familles en difficulté dans la réalisation de leur projet, soutien d'amorce à l'accompagnement du projet travaux ou à l'accompagnement social mis en œuvre.
- Convention de partenariat et de financement signée avec le Chantier d'Insertion des Bois Blancs afin d'accompagner la réalisation de menus travaux (électricité, plomberie...).

L'accès au numérique :

Un accompagnement individuel est proposé au sein du service pour apprendre à utiliser le matériel informatique et téléphonique. Le but étant que l'utilisateur devienne autonome avant d'être orienté vers les structures et partenaires spécialisés (exemple : cyber base, Emmaüs Connect).

Il est à noter que nous ne faisons pas d'accompagnement à la complétude en ligne (exemple : création mail, s'inscrire sur les comptes des administrateurs).

- Travailler à améliorer le « aller vers », un vrai projet, une vraie politique, en dégager et définir une stratégie de mise en œuvre.
- Développer l'inclusion numérique et les ateliers pour rendre autonome les usagers. Le but étant de montrer pour que l'utilisateur puisse être autonome à moyen ou long terme
- Mise en place d'un service civique accès autour du numérique et mandat numérique à développer

Perspective 2024

- Projet livret alimentaire (à évaluer)
- Création de la Commission Ultime Recours (la ville de Lomme en partenariat avec les bailleurs sociaux va collaborer pour mettre en place une Commission de Recours Ultime afin d'aider au maintien dans les lieux les locataires en impayé locatif, menacés d'expulsion domiciliaire afin de réduire voire arrêter le nombre des expulsions sur la commune) + réunion de prévention des expulsions avec les bailleurs sociaux
- Hébergement d'urgence : conventions AFPA de Lomme / Auberge de jeunesse

- Travail partenarial avec les bailleurs sociaux et la prévention des impayés
- Appel à projet UDCCAS : aller vers dans l'ouverture des droits en ligne lors de VAD
- Atelier collectif à venir par rapport aux ESS
- Questionnement du renouvellement du service civique
- Départ d'un agent d'accueil et administratif en retraite -> poste à requalifier
- Déménagement du CCAS à l'extérieur de l'hôtel de ville

Epicerie Solidaire

Le service

Créée en avril 2011 et située sur l'avenue de Dunkerque, entre les métros Lomme Lambersart et Pont Supérieur, l'épicerie solidaire « Chez Serge » participe aux politiques sociales de la ville en délivrant une part importante de l'aide alimentaire proposée aux lommois.

Gérée par une équipe comprenant un responsable, un agent d'accueil, deux services civiques et trois bénévoles, l'épicerie vise à aider les lommois présentant des difficultés budgétaires passagères et plus particulièrement les personnes n'ayant pas d'autres recours à disposition pour régler leur difficulté car disposant de revenus les excluant des dispositifs légaux habituels (travailleurs dits pauvres, personnes retraitées, familles monoparentales ou nombreuses ...).

Les missions

L'épicerie solidaire propose à ses bénéficiaires des produits, alimentaires et non alimentaires, à moindre coût par rapport à des magasins classiques. En effet, les prix pratiqués à l'épicerie solidaire sont inférieurs de 70 à 90% aux prix habituellement pratiqués dans le commerce. Les familles aidées peuvent ainsi subvenir à leur besoin et utiliser les économies réalisées pour régler le problème qui les a amenés à accéder à la structure.

Au-delà de son activité de fourniture d'aide alimentaire, le service travaille également à lutter contre l'isolement des personnes au travers de ses actions de convivialité mais aussi de transport et de livraisons pour les personnes immobilisées. Par ailleurs, l'épicerie assume une mission pédagogique envers ses publics, en valorisant l'équilibre alimentaire, le bien manger etc. mais aussi envers les jeunes générations en accueillant des classes ou en allant à la rencontre des élèves de la ville pour parler solidarité avec eux.

Enfin, l'épicerie solidaire s'attache à travailler au cœur du dispositif social de la commune en maintenant un haut niveau de coordination et de collaboration avec les autres services du CCAS et de la ville et en collaborant autant que possible aux différents projets mis en place.

Les actions de l'épicerie solidaire

L'activité principale du service tournant autour de l'aide alimentaire, les actions les plus importantes de l'épicerie solidaire visent à approvisionner et favoriser la distribution d'aide alimentaire à ses bénéficiaires.

Ainsi l'équipe de l'épicerie organise des ramasses de produits alimentaires et non alimentaires dans certains commerces de manière régulière ou plus ponctuellement, dans une zone allant de la métropole de Lille jusqu'à Valenciennes ou les Flandres. L'épicerie travaille donc avec des grandes surfaces des environs ou des laboratoires de produits phyto-alimentaires tout autant qu'avec des épiceries, des pharmacies ou même des associations. Ces ramasses sont permises grâce à des partenariats noués sur le long terme et entretenus par l'équipe avec les enseignes impliquées dans son fonctionnement.

Par ailleurs, l'équipe organise chaque année la Collecte Nationale des Banques Alimentaires sur le territoire de la ville, permettant de récolter plusieurs tonnes de produits remis à la Banque Alimentaire du Nord et redistribués ensuite aux associations d'aide alimentaire.

L'épicerie participe également à la lutte contre l'isolement en accueillant ses bénéficiaires à l'épicerie pour partager une boisson chaude ou froide, passer un peu de temps et échanger avec l'équipe ou d'autres bénéficiaires. Cette action de convivialité est ouverte en

permanence, dès ouverture de la structure et sans rendez-vous préalable, sous réserve de disponibilité de l'équipe. Elle s'accompagne d'actions de convivialité ponctuelles ou régulières organisées autour de dégustations, de moments conviviaux ou d'événements plus formels tels le Concert du Partage à l'Orchestre National de Lille ou le petit déjeuner de fin d'année. De plus, l'équipe propose un service de transport de ses bénéficiaires souffrant de difficultés de déplacement, offrant de les amener à l'épicerie pour qu'ils puissent réaliser leurs courses voire, pour les personnes immobilisées, en réalisant leurs courses par téléphone puis en allant leur livrer directement chez elles.

L'épicerie a entamé courant 2023 une expérimentation de mutualisation avec la Ville voisine de Lambersart. Cette mutualisation a pour objectif de rationaliser les coûts pour les deux communes et développer l'offre pour les bénéficiaires. Il est attendu pour Lomme une atténuation de charges à évaluer sur année pleine, un fonctionnement à terme à 100 bénéficiaires mensuels (en assurant une place prépondérante pour les lommois), des actions communes entre habitants, une nouvelle dynamique et nouveau défi pour l'épicerie et surtout des nouveaux partenaires et davantage de dons.

L'épicerie accueille également des classes pour des visites de l'épicerie, permettant d'expliquer aux enfants le dispositif mais surtout le principe de la solidarité et de l'aide alimentaire ainsi que l'utilité de devoir y recourir parfois. Par sa facette « commerce » solidaire, l'équipe peut également accueillir des classes, généralement de CAP ou de Bac Pro, venant réaliser des inventaires, des opérations de facing ou autres activités en lien avec leur diplôme de commerce.

En dernier lieu, l'épicerie participe aux différents projets menés par les services de la ville, dans la mesure de ses moyens. Ainsi l'épicerie est-elle impliquée dans la politique en faveur des personnes handicapées au travers de ses participations aux Duo Days ou en recevant des stagiaires en situation de handicap. La structure participe également aux actions sur la précarité énergétique, les maisons de projet ou le logement au moyen d'un appui logistique, notamment en fournissant des denrées utilisées pour les ateliers réalisés avec la population.

Perspectives 2024

L'épicerie solidaire fait face à une augmentation du public accueilli depuis quelques années et qui a encore progressé en 2023 (+40% de personnes accueillis environ). L'épicerie doit désormais stabiliser ses approvisionnements pour continuer à accueillir au mieux chacun de ses bénéficiaires et réorganiser ses missions et son temps de travail pour mieux répondre à l'augmentation des passages (environ 3300 passages en caisse en 2023).

Le service doit également améliorer ses capacités d'accueil de stagiaires comme de classes, rendus plus difficile du fait de la montée en charge des missions de l'épicerie. En effet, bien que cet accueil ne soit pas le cœur de mission de l'épicerie solidaire, ils répondent à un besoin pour un public souvent tenu écarté des entreprises et administration, jeunes en difficultés scolaires, personnes handicapées et l'épicerie pourrait offrir des solutions de par sa structure

orientée vers la gestion commerciale mais modérée par son aspect solidaire et délesté de la recherche de rentabilité et d'efficacité, pas toujours compatible avec la notion de stage d'apprentissage.

Enfin, l'épicerie souhaite continuer à être au cœur de la collaboration et la coordination entre les services en mettant sa souplesse et ses opportunités au service de la réussite des projets initiés par les services de la ville et en s'engageant, autant que possible, dans différentes causes et démarches lancées pour améliorer le vivre ensemble (actions en faveur du handicap, lutte contre l'isolement, lutte contre la précarité énergétique, animations des quartiers, etc.).